



29.11.2007 - 11:13 Uhr

Audi: Le recyclage, lui aussi " à l'avant-garde de la technique "

Schinznach-Bad (ots) -

- Audi, premier grand constructeur à remplir les futures directives EU
- 85% de recyclabilité et 95% de récupération sur tous ses modèles

A l'avant-garde de la technique, également en matière de protection de l'environnement: AUDI est, avec son actuelle palette de modèles, le seul grand constructeur automobile conforme à la sévère " directive EU 2005/64/EG relative à l'homologation des véhicules en fonction de leur réutilisation et de leur recyclabilité ". En effet, cette norme entrant en vigueur en 2010 s'appliquera à tous les modèles. Les nouveaux véhicules devront alors être recyclables à 85 pour cent et réutilisables à 95 pour cent. Les 85% représentent le retour des matières recyclables dans le processus de fabrication. Dix autres pour cent serviront à produire de l'énergie.

Protéger l'environnement lors du développement et de la production de véhicules revêt une importance considérable pour Audi. Il en va de même quant au recyclage. Dès la première phase de développement, les ingénieurs tiennent compte du facteur de récupération des matières, lorsque le véhicule sera arrivé en fin de cycle. Ainsi, chaque modèle fait l'objet de tests de recyclage et d'analyses de matériaux avant son introduction sur le marché.

"Nous nous sommes rendus compte très tôt qu'une connaissance exacte de l'assemblage des matériaux sur un véhicule jouait un rôle majeur ", a déclaré Uwe Heil, Responsable chez Audi du recyclage dans le développement technique. " Au vu des données de plus en plus nombreuses et de la complexité des processus, nous avons, dès 2000, élaboré avec le département Recherche du groupe une banque de données pour le recyclage de véhicules, qui pose des références au sein de l'industrie automobile ", a-t-il ajouté.

Audi prouve aussi son grand engagement dans le secteur Technologie de préparation afin de produire des matières secondaires de qualité. Dans le " procédé VW-SiCon ", des flux de matériaux destinés aux utilisateurs sont produits via un traitement mécanique. Des procédés de découpage, de classification et de triage sont introduits sur la base de paramètres physiques tels que la profondeur, la forme du grain, la susceptibilité magnétique, la conductivité électrique et les caractéristiques optiques. En 2006, la Commission européenne pour l'environnement a attribué au procédé Volkswagen-SiCon le prix pour l'environnement " European Business Award for the Environment ".

Audi s'engage également pour l'environnement en dehors de ses sites de production. Le groupe VW, par exemple, accueille régulièrement des séminaires depuis 1999. Les thèmes tels que " le recyclage et la réutilisation des pièces automobiles " y sont présentés, tant aux collaborateurs qu'aux distributeurs et aux partenaires de développement.

Contact:

AMAG Automobil- und Motoren AG
Monsieur Harry H. Meier
Public Relations Manager Audi
Tél.: +41/56/463'93'61
E-Mail: harry.meier@amag.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100011237/100550393> abgerufen werden.